

Convocation Séance du Conseil Municipal

4, rue du Prieuré 53 410 OLIVET Tel : 02 43 37 73 23 mairie.olivet53@orange.fr

Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira :

<u>Lundi 12 février 2023 à 18 h 30</u> dans la salle du Conseil Municipal Saint Laurent à Olivet.

Je vous prie de participer à cette séance dont l'ordre du jour est le suivant :

<u>Délibération 2024-05</u>: Présentation rapport activité Laval Agglomération 2022;

Délibération 2024-06: Modification Plui n°3;

<u>Délibération 2024-07</u>: Sollicitation Fonds Vert Éclairage Public Tranche 3 – Exercice 2024;

Délibération 2024-08 : Projet de fixation des ZaENR ;

Délibération 2024-09: Modalités de concertation de la population ZaENR;

Délibération 2024-10 : Convention annuelle Fourrière Départementale – Année 2024.

- Questions diverses.

Fait à Olivet, le 5 février 2024.



L'article L.2121-10 du CGCT précise désormais que :

Toute convocation est faite par le maire. Elle indique les questions portées à l'ordre du jour. Elle est mentionnée au registre des délibérations, affichée ou publiée. Elle est transmise de <u>manière dématérialisée</u> ou, si les conseillers municipaux en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse.